

TIAMA

I. — FICHE BOTANIQUE ET FORESTIÈRE

1. — DENOMINATIONS.

COMMERCIALES : officielles : Tiamā (France), Gedu Nohor (Angleterre).

SCIENTIFIQUES : *Entandrophragma angolense* C.D.C. et ses principales variétés : *macrophyllum* (A. Chev.) Panshin, *dolichocarpum* Harms, *acuminata* Pellegrin, *lucens* Pellegrin.

VERNACULAIRES : Souvent confondu par les indigènes soit avec l'Assié, soit même parfois avec l'Acajou d'Afrique.

COTE D'IVOIRE : Tiamā (Agni, Abé). GOLD COAST : Tiamā-Tiamā (Nzima). — S.-NIGERIA : Gedu nohor (Benin). — CAMEROUN : Edoussié (Yaoundé). — GABON : Abébégne (Fang), Dilolo rouge (Nkomi). — MOYEN CONGO : Kiluka (Kiyombe), pro parte Livuti (Kiyombe). CONGO BELGE : Kalungi (Kiyombe), Lifaki (Mongo). — UGANDA : Mukusu (Luganda).

2. — HABITAT.

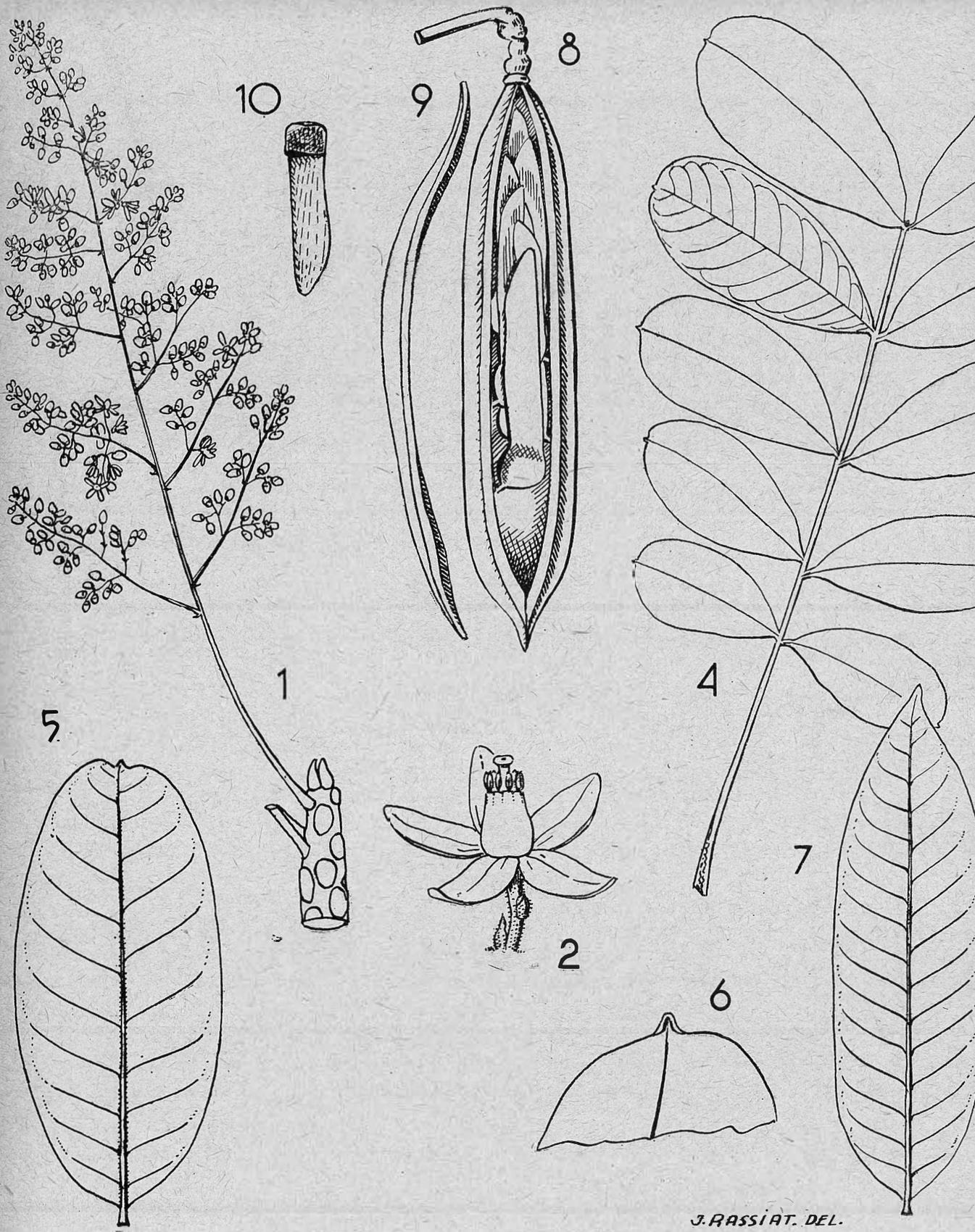
Cette espèce se trouve actuellement très dispersée en forêt dense primitive, de type équatorial et sur terre ferme. Existe aussi bien au voisinage de la côte que dans l'intérieur jusqu'aux lisières de la grande forêt. Aire très vaste allant de la Guinée française jusqu'à l'Angola et l'Uganda, au voisinage du lac Victoria. Se trouve également à Fernando Pô.

3. — DESCRIPTION DE L'ARBRE.

Arbre de première grandeur, atteignant de plus fortes dimensions en Côte d'Ivoire qu'au Mayombé ; muni parfois de puissants contreforts ailés qui s'étendent loin de la base et rappellent ceux de l'Acajou d'Afrique. Fût droit et cylindrique, fournissant 5 à 7 billes commerciales de 1 à 2 m. de diamètre et plus ; exsude à l'abatage une sève couleur de miel, légèrement poisseuse.

Couronne formée de branches dressées et sinuées ; feuillage de densité moyenne, surtout périphérique, en grandes touffes à l'extrémité des rameaux. Ecorce à peu près lisse ; rhytidôme légèrement fissuré longitudinalement, s'exfoliant parfois en larges écailles irrégulières. Tranche épaisse de 2 cm. environ, d'un beau rose violacé mélangé de points blancs dans sa partie externe granuleuse.

Gros rameaux, sur lesquels les cicatrices foliaires laissent des marques profondes et rapprochées ; bourgeon terminal trapu, glabre ou presque. Feuilles composées-pennées, très variables de taille ; rachis de 20 à 45 cm. de long, avec 6 à 18 paires de folioles opposées ou sub-opposées, brillantes en



J. RASSIAT. DEL.

TIAMA (*Entandrophragma angolense* C.DC.)

1. Inflorescence, 1/2 env. (d'après A. Aubréville). — 2. Fleur, x 5 (d'après Ch. Cuisin). — 4. Foliote, vue en dessous, x 2/3. — 5. Extrémité caractéristique de foliole, vue en dessous, x 2. — 6. Foliote de la variété *acuminata*, vue en dessous, x 2/3. — 7. Fruit, x 1/2 (d'après E. Delpy), avant ouverture. — 8. Valve enlevée vue de profil. — 9. Graine, x 1/2 (d'ap. A. Aubréville).

dessus, de dimensions moyennes mais de formes diverses. Ce polymorphisme foliaire a pu parfois induire en erreur des botanistes dotés de documents incomplets. Pétiole très court (1 à 6 mm.), limbe glabre, sauf la nervure médiane très saillante en dessous qui est soit pubérulente, soit densément pubescente-roussâtre de chaque côté. Nervures latérales bien marquées à proximité de la nervure principale, parallèles, arquées et disparaissant vers le bord.

Inflorescences en panicules amples, longues de 30 à 40 cm., insérées à l'aisselle des feuilles terminales. Petites fleurs, odorantes, sur le type 5; pétales libres, glabres, horizontaux à l'épanouissement; 10 étamines insérées au sommet du tube staminal, à bords entiers, non épaissis. Présence d'un disque sous l'ovaire et de 10 véritables cloisons formant godets à la base du tube staminal (d'où le nom du genre).

Fruits capsulaires sous forme de longs cigares de 15-20 × 3,5-5 cm., s'ouvrant du côté du pédoncule par 5 valves ligneuses qui se séparent seulement en tombant; valves de 4 à 5 mm. d'épaisseur, noirâtres. La partie centrale du fruit (columelle) reste quelque temps sur l'arbre et l'aile de chaque graine, primitivement tournée vers le pédoncule, se renverse avant d'être dispersée par le vent. Columelle brun acajou, munie sur chaque face de 5 à 6 alvéoles, dans lesquelles sont logées les graines ailées, exalbuminées, de 1,5 cm. de côté.

4. — ASPECT ET TEXTURE DU BOIS.

Cœur et aubier différenciés. Bois parfait de couleur brun rose, fonçant à la longue; plutôt uni sur dosse, largement rubané sur quartier. Le bois sec présente parfois des reflets mordorés. Aubier gris rosé, inégalement large suivant l'origine. Grain plus grossier pour la provenance Côte d'Ivoire que pour celle Mayombe. Existence de billes figurées rare.

En section transversale. — Zones d'accroissement discernables à la présence de fines lignes concentriques de tissu plus clair, formées au début des périodes d'activité végétative; plus ou moins régulièrement espacées de quelques millimètres. Le parenchyme associé aux pores sous forme de manchons n'est pas saillant à l'œil nu. Gros pores, disséminés plus ou moins uniformément au cours des accroissements. Rayons ligneux à peine visibles sans loupe, sinueux au niveau des pores.

En section longitudinale tangentielle. — Les débits des bois de qualité courante sont imperceptiblement veinés par les couches d'accroissement. Traces vasculaires inégalement longues (contrefil), avec dépôts résinoïdes brun noirâtre. Les rayons, multi-sériés, ponctuent finement le fond du bois et n'affectent jamais de disposition en séries horizontales.

En section longitudinale radiale. — Contrefil rubané. Traces vasculaires, plutôt plus creuses que sur dosse, au fond desquelles on peut distinguer les éléments de vaisseaux et des dépôts colorés. Très fine maillure, de type Acajou au point de vue aspect, visible à la couleur plus foncée des rayons.

II. — FICHE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

1. — CARACTERES ESTHETIQUES.

Bois parfait, de couleur uniforme brun rose assez chaude, fonçant légèrement à la lumière, à aubier différencié plus clair. Grain plutôt grossier, vaisseaux uniformément répartis donnant des pores et des traces très ouverts. Texture homogène. Contrefil généralisé et constant, assez accusé mais sans excès, de largeur irrégulière (le contrefil donne au bois un aspect rubané, recherché en ébénisterie).

2. — CARACTERES PHYSIQ

Bois tendre et léger (densité 0,55 à 0,64), présentant un retrait moyen au séchage et moyennement nerveux. Devra être séché avec précaution et autant que possible sous presse pour empêcher les déformations des débits. A n'utiliser que parfaitement sec.

De bonne conservation : n'est pas attaqué par les insectes. Résiste assez bien à la pourriture.

3. — CARACTERISTIQUES MECANIQUES.

Le Tiama a des résistances mécaniques absolues assez faibles, mais, si l'on tient compte de sa densité, se classe dans la catégorie moyenne des bois légers. Il est plutôt cassant au choc, mais assez élastique ; les résistances de flanc sont assez bonnes.

4. — CARACTERISTIQUES TECHNOLOGIQUES.

Bois se sciant et se travaillant sans difficulté. Le rabotage seul est un peu gêné par le contrefil : il nécessitera des outils parfaitement bien affûtés, et des passes de faible épaisseur.

Par ponçage, on pourra obtenir un très beau poli. Les clous et les vis s'enfoncent facilement et tiennent bien. Le Tiama se colle facilement. Se vernit également sans difficulté, mais nécessite un bouche-porage sérieux.

Se chromate assez difficilement et prend alors une couleur très foncée.

5. — USAGES.

Le Tiama a sensiblement les mêmes qualités que le Sapelli ou le Sipo. Il est toutefois moins régulièrement rubané et parfois un peu moins fin.

Utilisé pour les mêmes usages : ébénisterie (en placage surtout) ; menuiserie fine ; intérieurs de magasins, de wagons, de navires ; bordés d'embarcations de plaisance... Il est cependant peu recommandé pour les usages nécessitant des bois très peu nerveux (hélices d'avions, par exemple).

6. — COMMERCE.

Avant 1939, la France recevait annuellement en moyenne 4.000 tonnes environ de Tiama. De la Libération à fin 1946, il en est arrivé l'équivalent de 4.200 tonnes de grumes.

Pendant l'année 1947, l'équivalent de 4.500 tonnes. Au cours du premier semestre 1948, un peu moins de 1.000 tonnes. On reçoit surtout des rondins et des équarris ; il arrive également quelques lots, moins importants, de sciages.

Il semble que le commerce du Tiama, bon bois assez abondant, doive se développer dans les années à venir.

